

Bulletin n°10

Octobre 2018



SARRAZ' in

Informations communales

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotions que je m'adresse à vous en ce mois d'octobre, ému par le décès de mon 1^{er} adjoint Joël et par le nombre de personnes nous ayant quittées depuis le début de cette année 2018.

Les travaux du City-stade et le parking des écoles ayant démarré au début juillet sont presque terminés. La dernière étape de ce projet est prévue courant novembre avec les plantations.

Les enfants de l'école ainsi que nos jeunes peuvent profiter de cette réalisation, bien entendu, tout en ayant le respect des lieux et de l'équipement sportif mis à leur disposition.

Depuis le début de cette année, de nombreuses manifestations ont eu lieu dans notre village pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Il est très important que toutes les associations qui contribuent à l'animation de votre commune soient soutenues, le conseil municipal y est très attentif.

Le centre de loisirs, dirigé par Madame GARBE Carole, épaulée par une équipe d'animations motivée et solidaire, s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Les enfants inscrits étaient très contents des activités et sorties proposées.

Et biens d'autres choses que je vous laisse découvrir en feuilletant les pages de ce bulletin.

*Bonne lecture.
Le Maire,
Jean-Claude HIRAUT.*

Hommage

Les adjoints, les conseillers municipaux et moi – même, renouvelons nos condoléances les plus sincères à la famille de notre 1^{er} adjoint, notre ami Joël, décédé le 16 septembre 2018. Nous retiendrons de lui son dévouement, son attachement, son implication au sein de notre équipe et dans sa commune.



Site internet

C'est nouveau, la commune est désormais dotée d'un site internet, en voici l'adresse :

mairie-tournehem.fr



Fête Nationale : 14 juillet



Les nouveaux propriétaires



Les nouveaux commerçants



Remise des dictionnaires aux enfants entrant en 6^{ème}.

« Remise des distinctions »



BOUQUILLION
Séverine
Médaille d'argent
20 ans



DELHORS Olivier
Médaille d'argent
20 ans



TREIZEBRE
Christian
Médaille de Vermeil
30 ans



BAL Pierre
Médaille d'Or
35 ans



LOISEAU Eric
Médaille d'Or
35 ans



MARQUANT
Stéphane
Médaille d'Or
35 ans



BAL Emile
Médaille Grand Or
40 ans



DEVIN Didier
Médaille Grand Or
40 ans



DOYER Dominique
Médaille Grand Or
40 ans

« City-stade »

Un projet longtemps mûri, mais aujourd'hui réalité.



Quelques chiffres :

Coût du City-stade + Parking :

284 999,51€ HT
soit, 341 999,41€ TTC

Subventions prévues :

- FARDA : 68 240€
- Conseil Départemental Service Sport: 19 500€
- DETR : 26 966€
- CAPSO : 56 999€

Total : 171 705€, soit 60% du montant HT.

Coût à la commune après déduction des subventions :

341 999,41€ TTC
- 171 705,00€ (subventions)
= 170294,41€ TTC

+ Récupération de la TVA dans 2 ans.



« 11 Novembre 2018 »

*Extrait d'une lettre
de Monsieur Jean Claude LEROY, Président du Conseil
Départemental,
de Monsieur Fabien SUDRU, Le Préfet,
de Monsieur André FLAJOLET, Président de l'Association des
Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-
Calais.*



« Le 11 Novembre prochain sera le centième anniversaire de l'Armistice qui mit fin aux combats de la première guerre mondiale.

Dans un département particulièrement éprouvé par ce conflit d'une ampleur sans précédent, il nous a semblé nécessaire de marquer collectivement ce centenaire par un geste fort, qui pourra naturellement être complété d'autres initiatives locales.

Nous vous proposons donc d'inviter l'ensemble des habitants de votre commune à pavoiser leur demeure le 11 novembre 2018.

Par là, nous rendrons un bel hommage à nos glorieux poilus, qui luttèrent souvent jusqu'au sacrifice de leur vie, et nous nous souviendrons de l'ensemble des soldats de toutes nationalités qui tombèrent sur notre terre du Pas-de-Calais.

Par là, nous marquerons avec force notre attachement à la stabilité et à la paix qui prévalent désormais sur le continent européen et nous manifesterons notre confiance en l'avenir de notre patrie, dans **la liberté, l'égalité, la fraternité.**

Ne doutant pas que vous souhaiterez vous associer à cette démarche républicaine, et vous remerciant par avance de votre coopération. »

En mémoire de nos soldats tombés pour notre pays, et pour leur rendre un bel hommage à l'occasion de ce 100^{ème} anniversaire de l'Armistice, chaque habitant pourrait éventuellement orner sa maison d'un drapeau tricolore, ou encore placer un luminon sur le rebord de sa fenêtre le jour du 11 novembre.

La vie associative

« Les P'tits Sarrazins »

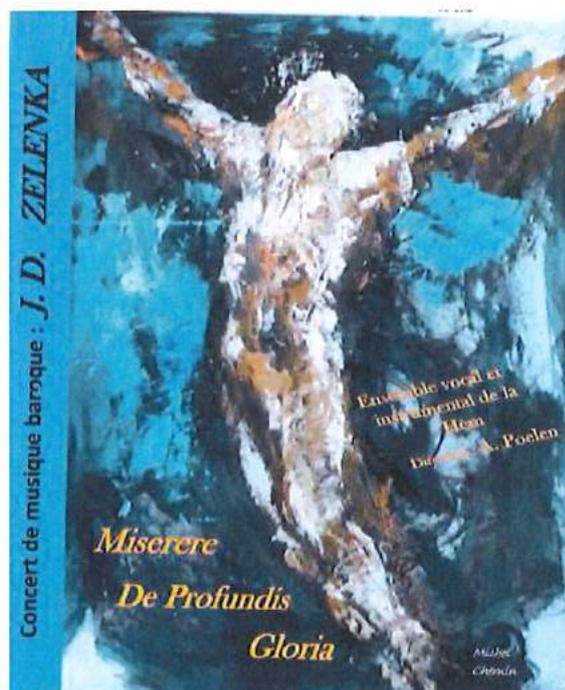
Voici les manifestations de l'association pour cette fin d'année :

- **Bourse aux jouets le 18 novembre de 10h à 17h, à la salle des fêtes de Tournehem**
Jouets, puériculture, vêtements bébé et enfants jusqu'à 10 ans.
Ouverture des portes pour les exposants à 8h30.
Buvette et croque monsieur sur place.
Réservation à la bibliothèque le lundi 12 novembre de 9h à 10h ou par courrier avec le règlement à Duvivier Odile, 11 Rue Abbé Léon Guerlet, 62890 TOURNEHEM/HEM.
06.15.58.10.67.
Tarif : 4€ la table.
- L'association organise cette année le 19^{ème} Marché de Noël,
Le samedi 8 décembre au complexe sportif et culturel de 15h à 21h,
 - 13h30 : installation des exposants,
 - 15h : Ouverture du marché de Noël, distribution des jouets de Noël aux enfants du village de la naissance au CM2, les jouets sont offerts par la municipalité et l'association.
 - 18h : Concert de l'Ecole de Musique de Tournehem.Pour les réservations, même adresse que ci-dessus.

Venez nombreux,

Odile Duvivier, la Présidente.

« Ensemble Vocal de la Hem »



Anne POELEN et son ensemble vocal et instrumental de la Hem sont heureux de vous inviter au concert qu'ils donneront en l'église de

Saint-Martin-le-Tatinghem
le dimanche 18 novembre 2018 à 16h.

A cette occasion, vous pourrez découvrir de belles pages musicales d'un compositeur baroque méconnu, surnommé « Le Bach de Dresde ».

Tarif : 12€ - Gratuit pour les moins de 18 ans.

« *L'Harmonie La Renaissance* »

Chers Sarrazines et Sarrazins,

C'est l'heure de la reprise !

Depuis le début de cette année civile, notre harmonie a comme à son habitude répondu présente à l'ensemble des manifestations ou journées commémoratives du village.



Notre association est grandissante et nous permet de proposer des concerts et défilés de qualité à travers plusieurs communes. Le concert de Printemps au complexe de la hem, la fête de la musique sur la place du village, la traditionnelle cavalcade ou encore à l'extérieur la fête de la bière à Saint Omer.



Notre effectif est toujours au beau fixe et l'investissement de chacun au sein de notre groupe permet d'aboutir à différents projets encore à venir... C'est dans une ambiance enjouée mais studieuse que nous progressons tous ensemble.

Il est d'ailleurs toujours possible de nous rejoindre débutant ou confirmé tout le monde est le bienvenue !

Une page Facebook *Harmonie la Renaissance Tournehem-Eperlecques* est à votre disposition pour découvrir et contacter notre association via internet.



*Le président, Tanguy
DEMARTHE.
Le directeur Julien
BIECQ.*

« *Ecole de musique de Tournehem* »

L'école de musique de Tournehem fait sa rentrée pour une nouvelle année avec encore 150 inscrits!

Nous accueillons deux nouveaux professeurs, qui viennent renforcer nos rangs et nous proposons maintenant un cours de M.A.O : Musique Assistée par Ordinateur.

N'hésitez pas à nous contacter à partir du collège pour plus de renseignements.

Nous avons encore participé activement aux festivités de la commune afin de vous proposer des concerts de qualité!

L'ensemble des professeurs et nous même, vous souhaitons une bonne rentrée !



Musicalement,

La présidente, Marie LATOUCHE.

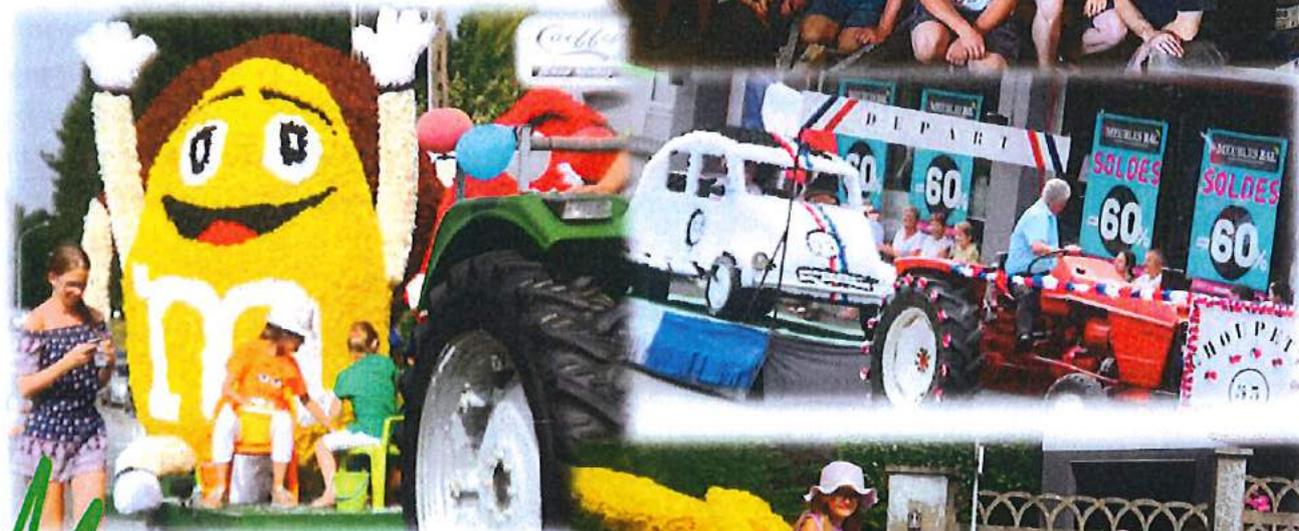
Le directeur, Julien BIECQ.



Comité des fêtes De Tournehem/Hem

« Le Comité des fêtes »

Rétrospective sur la Cavalcade 2018



Merci à tous !





Pour tout renseignement ou toute remarque constructive, vous pouvez nous contacter via la page Facebook du Comité des fêtes : page : *comité des fêtes de tournehem/hem*

Bien à vous,

Le président, Julian BAL.

Recensement

Le recensement de la population se déroule à Tournehem du **jeudi 17 janvier 2019 au samedi 16 février 2019**.

Un acte simple, un geste civique et obligatoire utile à tous !

➤ Comment ça marche ?

1. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser.

2. Vous répondez à l'enquête de recensement :
Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.

• Par internet :

Cliquer sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr.

Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Remplissez le questionnaire en vous laissant guider.

N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

• Par papier :

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer.

Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.

A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer.

Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

3. Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le [site de l'Insee](http://le-site-de-l-insee.fr).

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

➤ A quoi ça sert ?

1. Connaître la population française.
2. Définir les moyens de fonctionnement des communes.
3. Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

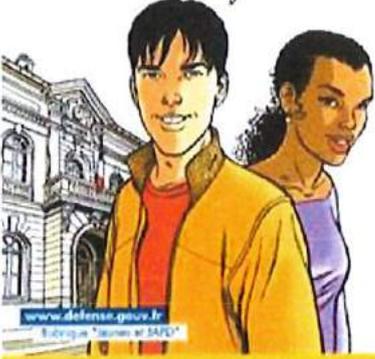
Un véritable outil pour les élus.



Recensement militaire

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

www.defense.gouv.fr

SGA

Attention : Si un changement intervient dans votre situation familiale comme un changement d'adresse, avertissez immédiatement votre CSN afin de recevoir votre convocation à la journée d'appel.

Centre du Service National

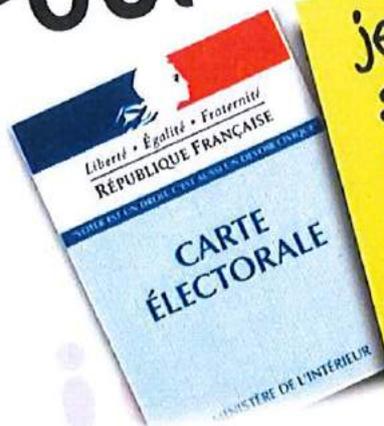
17 Rue Lyderic

CS 50125

59001 LILLE Cedex

Liste électorale

POUR VOTER,



je m'inscris
sur les listes
électorales
avant le
31 déc.

L'inscription est
obligatoire à partir de 18
ans.

Où ? En mairie, avant le
31 décembre 2018, 12h.

A partir de janvier 2019, la
démarche d'inscription
évolue, nous vous
donnerons plus
d'informations dans le
prochain bulletin.

Carte d'identité

Ma demande de carte d'identité se simplifie:



- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques
 - *Mairie d'ARDRES sur rendez-vous*
 - *Mairie de CALAIS, sans rendez-vous.*
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Cimetière

L'Équipe Prévention Contact de la COB AUDRUICQ communique :



Le vol n'est pas une fatalité et le bon sens ainsi que la prudence sont souvent les meilleurs anti-vols.

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, période propice aux vols dans les voitures sur les parkings des cimetières, il semble utile de rappeler à chacun de ne jamais laisser de sac à main ou tout autre objet de valeur à l'intérieur des véhicules (même non visible) et de les verrouiller.

Il faut aussi déplorer le vol dans les cimetières (fleurs, plaques, etc..).

Ne pas hésiter à signaler sans délai (composer le 17) tout comportement ou toute présence suspects.

La prévention de la délinquance est l'affaire de tous.

Bibliothèque

Horaires :

Mardi : 16h30 – 18h
Mercredi : 10h – 12h
14h – 17h
Samedi : 10h – 12h

Tarifs :

Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans de la commune.
10€ / famille de la commune / an.
20€ / famille extérieure / an.

Services proposés :

- Prêt de livres, CD, DVD.
- Portage de documents à domicile, pour les personnes ne pouvant se déplacer.
- Ciné – goûter avec les enfants adhérents à chaque vacances.
- Le comité de lecture, se réunit tous les deux mois.

Informations diverses



Vous avez une idée ou un projet de Création d'entreprise ?

Depuis l'émergence de votre idée, en passant par la mobilisation de financements jusqu'au développement de votre entreprise, la BGE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet, encourage vos initiatives et œuvre pour que la création et le reprise d'entreprise soit une réalité accessible à tous.

BGE propose des conseils personnalisés avant la création, des formations à la carte, un test en grandeur réelle grâce à sa couveuse d'entreprise et des conseils après création.

Pour poser les bonnes questions et mettre toutes les chances de votre côté, contactez BGE au 03 20 19 20 00 ou via audomarois@bge-hautsdefrance.fr.

L'antenne de Saint-Omer vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, au 4 Rue de l'Arsenal – Quartier Foch – 2^{ème} étage.

Plus de renseignements sur www.bge-hautsdefrance.fr ou par courriel à l'adresse : audomarois@bge-hautsdefrance.fr



Programme d'Intérêt Général

Des aides financières pour améliorer votre logement

La CAPSO vous accompagne



Des renseignements et des conseils gratuits

Qui est concerné?

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans et vous souhaitez l'améliorer.



Vous pouvez bénéficier d'aides des différents partenaires (sous conditions de revenus).

Pour quels travaux ?

- Travaux d'économies d'énergie : Isolation, chauffage, menuiseries extérieures...
- Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap : Salle de bain, WC réhaussé, rampe...
- Réhabilitation globale du logement

Les avantages du PIG* :

- Des aides financières des différents partenaires (Agence Nationale de l'Habitat, Communauté d'Agglomération, caisses de retraite ...)
- Un accompagnement administratif et une assistance technique gratuite tout au long de votre projet
- Une caisse d'avance pour vous aider à réduire les délais de règlement de travaux auprès des entreprises

Exemples:

Travaux d'économies d'énergies

Programme de travaux :
Isolation des murs par l'extérieur
Gain énergétique de 33,8 %

Coût des travaux TTC : 13 137 €
Total des aides : 7 422 €

→ **Soit 56% du montant des travaux**



Informez-vous
au
03 74 18 22 20
plg@ca-pso.fr

Venez nous rencontrer

Les permanences sans rendez-vous :

Tous les Mardis et Jedis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de du Guichet Unique d'Information sur l'Habitat 1 allée du Parc à Saint-Omer

Tous les 3^{es} Jedis du mois de 14h00 à 15h30 Au RAM, 5, la place à Eperlecques et tous les 3^{es} Jedis à Tournehem, Mairie 1^{er} étage de 15h00 à 16h30

Travaux d'adaptation

Programme de travaux :
Installation d'un monte-escalier

Coût des travaux TTC : 10 734 €
Total des aides : 7 104 €

→ **Soit 66% du montant des travaux**

Attention : pour bénéficier d'éventuelles aides, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'autorisation des différents organismes
Renseignez-vous !

Informations pratiques

MAIRIE :

Du lundi au samedi : 8h-12h
Le mardi et jeudi : 15h-16h30

Attention : durant les vacances scolaires, la
mairie est fermée l'après-midi.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale recevra uniquement sur RDV de 9H et 12H le deuxième mardi de chaque mois.

Les RDV sont à prendre :

Conseil départemental du Pas de Calais
Maison du Département Solidarités de
l'Audomarois
Site de Saint Omer
Centre Administratif Saint Louis
16 Rue du Saint Sépulture
62 500 SAINT OMER
03.21.12.28.30

Régies:

- ◆ Cantine : 3€ le ticket,
- ◆ Repas à domicile : 4,80€ le ticket,
- ◆ Garderie : 16€ pour une grille de 16 cases
- ◆ Photocopies :
 - 0.10€ photocopie A4
 - 0.20€ photocopie A4 recto-verso
 - 0.20€ photocopie A3
 - 0.40€ photocopie A3 recto-verso

Permanence de Madame Brigitte BOURGUIGNON

- EPERLECQUES :
Mairie d'Eperlecques,
Sur rendez – vous au 03.21.32.03.80
- ARDRES :
Permanence à 16H30, au 81 Esplanade
du Maréchal Leclerc à ARDRES
 - Vendredi 16 Novembre
 - Vendredi 21 Décembre

Mission locale

Sur rendez-vous, deux vendredis par mois
en mairie.

Association Mandarine

Le 3^{ème} vendredi du mois à la bibliothèque.
(Voir flyer)

INHARI

Le 3^{ème} jeudi du mois en mairie.